

Source name	Mardi 19 mars 2024
Le Devoir	Le Devoir
Source type	• p. A3
Press • Newspapers	• 873 words
Periodicity	
Daily	
Geographical coverage	
Provincial	
Origin	
Montreal, Quebec, Canada	



Un vice-président en santé mentale réclamé chez Santé Québec

L'Association des médecins psychiatres du Québec et l'organisme Cap santé mentale estiment qu'une telle branche permettrait des réflexions « plus structurées et organisées »

MARIE-EVE COUSINEAU
LE DEVOIR

L'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ) réclame que la future agence Santé Québec comporte un vice-président qui se consacrera uniquement à la santé mentale au sein de sa haute direction. Le regroupement estime que ces services et soins ne devraient pas se retrouver dans le giron de la santé physique — au même titre que la chirurgie et les urgences, par exemple — ou sous le chapeau des services sociaux. L'organisme Cap santé mentale appuie l'AMPQ, rappelant qu'un Québécois sur cinq a un problème de santé mentale.

Le futur président et chef de la direction de Santé Québec doit être nommé d'ici la fin avril. Le ministre de la Santé, Christian Dubé, a promis qu'il serait entouré d'une solide équipe de gestionnaires. L'AMPQ estime que l'un des vice-présidents de l'agence devrait se consacrer entièrement à la santé mentale. Actuellement, les programmes en santé mentale se trouvent sous l'égide de responsables en services sociaux ou en santé physique, selon les établisse-

ments. Ce qui donne lieu à des problèmes, selon la présidente de l'AMPQ, la Dre Claire Gamache.

«On n'est jamais la priorité au niveau des espaces et des aménagements, dit-elle. Quand on construit une nouvelle urgence, on planifie beaucoup les salles de réanimation, les respirateurs, mais on ne pense pas toujours à faire de bons endroits sécuritaires pour les patients psychiatriques et le personnel — des salles d'isolement ou des bureaux d'entrevue avec deux fenêtres. Nos clientèles sont de plus en plus agitées et désorganisées dans les urgences.» Selon elle, une «branche santé mentale» à Santé Québec permettrait de «réfléchir de façon beaucoup plus structurée et organisée». Un haut responsable pourrait aussi s'assurer que les budgets affectés à la santé mentale ne sont pas utilisés à d'autres fins, par exemple pour «d'autres programmes en difficulté», ajoute le Dr Olivier Farmer, qui siège au conseil d'administration de l'AMPQ. Le vice-président pourrait effectuer un suivi serré des politiques mises en place. «Il y aurait des lettres aux p.-d.g. [des CIUSSS et des CISSS], et les évaluations de la perfor-

mance des gestionnaires seraient en fonction de l'atteinte des objectifs, dit le psychiatre. Ça met beaucoup plus de pression.»

La santé mentale dans l'ADN de Santé Québec ?

L'organisme Cap santé mentale, qui représente une cinquantaine d'associations de proches de personnes ayant un trouble de santé mentale, croit aussi que le gouvernement doit lancer «un signal que la santé mentale fera partie de l'ADN de Santé Québec».

Son directeur général, René Cloutier, et la Dre Gamache ont fait parvenir en janvier une lettre au ministre Christian Dubé dans laquelle ils relèvent «une lacune dans la composition du comité de transition», soit «l'absence de représentants du domaine de la santé mentale» parmi ses membres.

«Le monde de la santé mentale est sous-représenté, sous-estimé par rapport à l'ampleur des besoins de la population, déplore René Cloutier, en entrevue au Devoir. Il faut en faire une priorité nationale dans la mesure où, actuellement,

il y a une personne sur cinq qui a un problème de santé mentale, ce qui fait que tout le monde, de près ou de loin, est touché.»René Cloutier souhaite qu'un viceprésident à la santé mentale soit nommé dans la future agence, afin de réunir tous «les acteurs concernés»:santé et services sociaux, sécurité publique, justice, éducation et organismes communautaires. «Ça prend un leadership fort, dit-il. Si c'est noyé à travers le reste, ça va demeurer un parent pauvre du système», pense-t-il.

Au cabinet du ministre responsable des Services sociaux, Lionel Carmant, on reconnaît que «par le passé, les services sociaux ont été trop souvent oubliés dans les grands changements du réseau de la santé». «Notre gouvernement ne fera pas les mêmes erreurs», affirme-t-on. «Maintenant, la réflexion sur l'organisation interne de Santé Québec est amorcée, mais n'est pas encore terminée, poursuit le cabinet. Le ou la PCD [président et chef de la direction] aura son mot à dire lorsque le poste sera [pourvu].»Le cabinet rappelle qu'avec l'adoption de la loi 15, qui crée Santé Québec, chaque établissement du réseau de la santé aura désormais une direction des services sociaux. «Puis, pour une première fois, nous avons été encore plus loin en venant créer un conseil professionnel en services sociaux», souligne-t-on.

Pour l'AMPQ, il est grand temps de donner un coup de barre. «Les avancées dans le domaine de la santé mentale et en psychiatrie au Québec ont été lentes, pénibles», déplore le Dr Farmer. Il cite en exemple le suivi intensif dans le milieu, un programme de soins à domicile destiné aux gens présentant des troubles de santé mentale graves et persistants. «C'est quelque chose qui est déployé,

mais ç'a été long et très laborieux, alors que, dans d'autres pays, on a l'impression que ça allait beaucoup plus vite, qu'il y avait une beaucoup plus grande ambition gouvernementale, un meilleur financement, un meilleur suivi.»